



## DIX POINTS CLÉS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

DDE0322B – 01 novembre 2020

### Tous les enfants naissent égaux en droits

C'est ainsi que commence la déclaration des droits de l'enfant. Où qu'il soit né, qu'il soit garçon ou fille, quelle que soit la couleur de sa peau, sa langue, ses croyances, 1 enfant = 1 enfant.

Cela veut dire que tous les enfants du monde ont les mêmes droits : être aidé, protégé, éduqué. La Convention s'applique aux mineurs. En France, ce sont les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.

Articles 2, 23 et 30

### Tu as le droit d'être nourri, soigné et protégé

Tu as besoin de manger pour grandir, d'être soigné quand tu es malade, d'être entouré d'affection pour t'épanouir.

Ce sont tes parents qui t'assurent ces besoins essentiels.

Articles 3, 5 à 10, 18, 20, 22 à 24, 26, 27 et 35

### Tu as le droit à un nom, un prénom et une nationalité

Dès ta naissance ou ton adoption, tes parents te reconnaissent en te transmettant leur nom et en choisissant ton prénom. Ton passeport indique ta nationalité, c'est à dire le pays qui doit te protéger. Quelle que soit ta nationalité, tu dois toujours respecter les lois du pays dans lequel tu vis.

Articles 7 et 8

### Tu as le droit d'être respecté

Tes parents, tes frères et sœurs doivent respecter ton intimité : ne pas fouiller dans tes affaires, ne pas lire ton courrier...

N'oublie jamais que les autres ont les mêmes droits que toi et que tu dois toi aussi respecter les autres.

Si on te manque de respect, n'hésite pas à dire que tu n'es pas d'accord. Mais si tu ne te sens pas assez fort pour te défendre, tu peux faire appel à un adulte pour t'aider.

Articles 16, 19, 23, 24, 34 à 37 et 40

## **Tu as le droit de donner ton avis**

A la maison, à l'école, dans les associations, au tribunal, à la mairie... tu as le droit de donner ton opinion. Les adultes ont le devoir de t'écouter avant de décider, mais ils ne sont pas obligés de suivre ton choix.

Par exemple, tu as le droit d'être entendu quand tes parents se séparent.

*Articles 12 à 15 et 17*

## **Tu as le droit à l'éducation**

Quelle chance d'aller à l'école ! On y apprend à lire, à écrire, à compter, à réfléchir, puis, plus tard, à se préparer à un métier.

C'est ton droit et c'est pourquoi l'école est gratuite en France. C'est aussi ton devoir puisque l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

Sais-tu que 140 millions d'enfants dans le monde ne vont pas à l'école parce que c'est payant et que leurs parents sont trop pauvres pour les y envoyer ?

*Articles 28 et 29*

## **Personne n'a le droit de t'exploiter**

Exploiter un enfant c'est, par exemple, le forcer à travailler aussi dur que les adultes tout en le payant beaucoup moins ; c'est aussi ne pas lui laisser le temps de jouer ou d'aller à l'école.

Personne ne peut t'obliger à travailler avant 16 ans. Si tu deviens apprenti, ton patron doit respecter des règles qui prennent en compte ton âge.

Sais-tu que dans le monde, 250 millions d'enfants âgés de 4 à 14 ans travaillent pour aider leur famille à vivre ?

*Articles 32 et 35*

## **Tu as le droit d'être protégé de la violence**

Personne n'a le droit de te menacer, de te racketter, de te maltraiter, de t'imposer des violences sexuelles. La loi punit très sévèrement les violences exercées contre les enfants.

Certains enfants sont victimes dans la rue, à l'école et même dans leur famille. Si tu connais un enfant (ou si c'est toi-même), il faut trouver de l'aide auprès d'adultes ou d'associations en qui tu as confiance.

*Articles 3, 19, 22 et 33 à 37*

## **Personne n'a le droit de faire de toi un soldat**

Pendant les guerres, les enfants doivent être protégés et mis à l'abri. C'est leur droit. Pourtant, au cours des dernières années, plus de 2 millions d'enfants sont morts à Sarajevo, en Afghanistan, en Tchétchénie, en Somalie...

Parfois, en plus de ne pas être protégés, les enfants sont enrôlés dans l'armée. Cela veut dire qu'on les oblige à faire la guerre, à tirer, à tuer. Il y a encore 300 000 enfants soldats dans le monde.

*Articles 38*

## **Tu as le droit de rêver, de rire et de jouer**

Faire du sport, chanter, jouer de la musique, dessiner, peindre, grimper aux arbres, sauter à la corde, rire...

C'est sérieux tout cela ! Ce sont des vitamines pour grandir, être bien dans sa peau.

Tu y as droit comme tous les enfants. Tu as aussi le droit de le dire aux adultes qui l'auraient oublié !

*Articles 31*